

Une journée d'angoisse dans ce lycée de Caen

Une enseignante a été agressée au couteau par un élève au lycée Malherbe de Caen, hier matin. Devant l'établissement, régnaient étonnement, angoisse et sidération. Lire aussi page 5.

Reportage

« On était en cours de français dans une classe du 4^e étage. Soudainement, on a entendu du bruit. Les portes de la salle étaient ouvertes. On a vu des policiers courir dans le couloir. Ce n'est que lorsque l'on est sorti de cours que l'on a commencé à comprendre ce qu'il s'était passé... » Il est près de midi, hier mardi, sur le trottoir de l'entrée principale du lycée Malherbe, à Caen.

Emmy et Anne-Lise ont encore du mal à croire ce qu'elles viennent d'apprendre. Vers 11 h, une professeure de l'établissement a été agressée par un élève, justement dans un couloir du 4^e étage. Elle a été victime d'un coup de couteau à la gorge. Ses jours ne sont pas en danger.

Devant les portes du lycée, dans une atmosphère un peu confuse, c'est l'attroupement. Des dizaines d'élèves sont maintenues à distance de l'entrée par une rubalise rouge et blanche. Environ quinze policiers bouclent les accès de l'établissement. Une ambulance de pompiers est encore présente sur les lieux.

« On est plusieurs à avoir pensé à un attentat »

« On a commencé par entendre les sirènes des voitures de police. C'était vraiment impressionnant », témoigne cette autre lycéenne. « Après, on a vu des véhicules de police rentrer dans le lycée par l'arrière de l'établissement », restitue un autre.

Une adolescente, qui se trouvait également en cours au 4^e étage au moment des faits, est choquée : « Trois policiers armés ont soudainement ouvert la porte. Ils ont deman-



Police et secours sont intervenus vers 11 h, hier, au lycée Malherbe de Caen, où une enseignante a été poignardée dans un couloir, par l'un de ses élèves.

« dé si un intrus se trouvait dans la classe. Franchement, on est plusieurs à avoir pensé à un attentat », assure-t-elle aux côtés de sa mère, venue la récupérer devant le lycée.

Dans les rangs des lycéens, les discussions continuent à aller bon train. Certains assurent avoir visionné « une vidéo filmée par un téléphone et dans laquelle on voit l'élève (l'auteur présumé) interpellé par la police juste à l'entrée du lycée. Il a été plaqué contre un mur ». Sur le trottoir, un calme tout relatif commence à s'instaurer. L'intervention des forces de l'ordre touche à sa fin. Vers 12 h 45, un policier et un personnel de l'établissement invitent les élèves à rentrer dans le lycée.

À la sortie des cours, les lycéens, massés en petits groupes sur le trottoir, reprennent le fil de la journée. « On est dans la désillusion, que ça arrive ici, dans un lycée calme... C'est beaucoup d'émotion, comme si on avait reçu une claque », souffle cette élève. Bousculée par les événe-

ments, la jeune fille au teint pâle conserve sur ses joues les traces d'un mascara déplacé par les larmes.

Le besoin d'en parler

Avec une copine, elle a passé son après-midi en dehors des salles de cours avant de revenir à proximité du lycée. « L'ambiance était bizarre, on a préféré sortir, pose son amie. Même pas vingt minutes après que ça se soit passé, ils ont fait rentrer tout le monde sans vérifier qui rentrerait. Niveau sécurité, c'est moyen, même si l'agresseur avait été arrêté. »

Pap Ndiaye

Après le drame, plusieurs personnalités politiques ont tenu à exprimer leur soutien. À commencer par le ministre de l'Éducation nationale, qui « condamne avec la plus grande fermeté » cette agression. Il viendra « prochainement » à Caen, pour « rencontrer l'équipe pédagogique du lycée ».

Ce lycée, également choqué, espère pouvoir en parler. « Après un événement comme celui-là, il faut qu'il y ait des choses mises en place, qu'on ne reste pas sans rien faire. Cet après-midi, des profs ont repris leurs cours sans en parler... » s'étonne-t-il. « À l'entrée, personne ne vérifie si on est élève ici, j'ai des anciens potes qui reviennent nous voir et personne ne fait gaffe. Il faudrait peut-être que ça change... », s'inquiète un autre élève.

Benoît LASCOUR
et Tiphaine LE BERRE.

« Un élève m'a demandé si j'avais peur »

Sous couvert d'anonymat, un professeur du lycée Malherbe témoigne.

« Mes cours débutaient à 13 h, je n'étais donc pas dans l'établissement quand cela s'est produit. Mais j'ai reçu beaucoup de messages dans l'heure de midi pour m'informer de ce qui venait de se passer. Lorsque je suis arrivé, j'ai pu constater que l'organisation mise en place était absolument exemplaire. Tous les témoins de l'agression étaient munis de bracelets afin de pouvoir contacter à tout moment la cellule de crise mise en place. On sentait que la situation était sous contrôle.

La direction de l'établissement ne s'est pas opposée au fait que les enseignants qui ne se sentaient pas en état de reprendre les cours puissent rentrer chez eux. Et je vous avoue que je n'avais pas le cœur à rentrer dans une salle de classe. Mais, en même temps, nous avons réalisé que beaucoup d'élèves allaient se disperser dans la nature puisque la plupart des transports scolaires n'arriveraient qu'à partir de 16 heures.

Le souvenir de Samuel Paty

Aussi, nous avons décidé pour la plupart d'entre nous d'aller en cours et de parler avec nos élèves. Bien sûr, dans les conversations, le souvenir de Samuel Paty est remonté à la surface. Des craintes et des angoisses se sont exprimées. J'ai dirigé six élèves vers la cellule psychologique.

Ce qui revenait le plus souvent, c'était la sidération. « Monsieur, dans un lycée aussi calme et tranquille que le nôtre, comment une telle chose a pu arriver... » C'est vrai que Malherbe est un établissement qui a la



Le proviseur du lycée face aux journalistes, hier en fin de journée.

PHOTO : OUEST-FRANCE/STÉPHANE GEUFRO

réputation d'être tolérant et ouvert... En revanche, beaucoup de réflexions évoquaient la trop grande facilité à pénétrer dans l'enceinte du lycée. C'est revenu souvent dans les débats

Ce qui nous a le plus touchés, avec les collègues, c'est l'empathie des élèves à notre égard. Certains n'ont pas hésité à renverser la conversation et à s'inquiéter de nos ressentis. Cela nous a fait beaucoup de bien. Un jeune m'a demandé si je n'avais pas peur de revenir en cours demain. Je lui ai répondu que je n'avais pas d'appréhension, même si je suis très choqué, comme l'ensemble de mes collègues.

Ce mercredi matin, les élèves sont dispensés de cours jusqu'à 9 h 30. Pendant ce temps, nous allons nous réunir pour évoquer la suite des événements. J'imagine que l'émotion sera encore très intense et que les échanges en classe tourneront encore autour de ce drame. Mais je le répète, toute l'organisation mise en place par les autorités et notre hiérarchie nous ont permis d'appréhender la situation dans les meilleures conditions possible. >>>

Jean-Philippe GAUTIER.

Ce « radar à oiseaux » continue de diviser

Installé il y a quatre ans pour la Fédération des chasseurs de Normandie, le radar ornithologique a livré ses premiers résultats, lundi. Satisfaction pour les uns, scepticisme pour d'autres.

Pourquoi ? Comment ?

Quel bilan après trois ans d'études ?

« Avec notre radar, de technologie suisse, nous avons réussi à recenser la faune sédentaire et migratoire, des insectes jusqu'aux oiseaux », s'est enorgueilli Dominique Montfillaire, président de la Fédération régionale des chasseurs de Normandie (FRCN), lundi. De juillet 2019 à mai 2020, plus d'un million d'oiseaux ont été détectés dans la baie des Veys (Manche). De juillet 2020 à mai 2021, plus d'1,2 million, dans la baie de Seine (Calvados).

L'action du radar vise à mesurer les flux des oiseaux en transit sur une zone, et donc à évaluer l'état des populations par grandes classes de volatiles. « Nous analysons toutes les espèces, et pas seulement les espèces chassables », affirme Nicolas Gavard-Gongallud, directeur délégué de la FRCN. « Nous faisons donc un travail d'intérêt général. »

Pourquoi ce radar avait-il fait débat ?

En 2018, ce radar avait déjà fait parler de lui. Des représentants d'Europe-



En 2018, la Région avait financé un radar à 180 000 € pour permettre aux chasseurs de mieux recenser les oiseaux migrateurs.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Écologie Les Verts avaient dénoncé le fait que « sous prétexte de préservation, la Région privilégie un rapprochement avec les chasseurs, par simple clientélisme ».

Son coût de 180 000 € avait été financé par le conseil régional. Les nombreux opposants au projet dénonçaient des analyses confiées à l'Institut scientifique nord-est Atlantique (ISNEA). Cet institut est lié à l'entreprise Rivolier, fabriquant d'équipements pour l'armée et la chasse, et « travaille avec plusieurs fédérations départementales de chasseurs », qui lui apportent « soutien technique et financier ».

« Dès l'arrivée d'Hervé Morin au

pouvoir, nos collaborations avec la Région ont cessé. Nous avons continué les dépôts de dossier, mais nous n'avons plus reçu de subventions, rappelle Jean-Pierre Frodello, directeur de la Ligue de protection des oiseaux pour la Normandie. Nous n'avions pas demandé de radars, mais la simple continuité des dossiers en cours. »

Avec le Groupe ornithologique normand (GONm), ces deux associations considèrent qu'un radar est intéressant pour la migration nocturne, mais elles préfèrent user de balises GPS pour identifier les espèces, là où le radar ne détecte que les groupes d'oiseaux selon leurs tailles. « Il pour-

rait être une bonne initiative, s'il pouvait être déplacé dans d'autres zones que celles de chasse. »

Une tension toujours présente ?

Le directeur délégué de la FRCN se défend : « Si la LPO et le GONm avaient demandé un radar, j'imagine qu'ils l'auraient eu. » « Mais ils n'ont peut-être pas eu l'idée », s'agace Nicolas Gavard-Gongallud, qui se dit prêt à travailler avec le GONm et la LPO.

Quatre ans plus tard, l'amertume est toujours là. « Sur un plateau de RTL, nous nous étions fait incendier, se souvient Hervé Morin. Mais il est important de donner les données de ce radar aux acteurs de la biodiversité pour leur démontrer qu'on peut travailler ensemble. »

Ces données sont-elles publiques ?

« Nos données sont la propriété des chasseurs, mais sont fournies à l'Agence normande de développement durable et de biodiversité (l'ANBDB), assure Nicolas Gavard-Gongallud. On n'a pas vocation à garder nos données. »

Chloé SARTENA.

Bergerie « illégale » : 12 mois pour la détruire

Cette exploitation construite dans la baie du Mont-Saint-Michel devra avoir disparu d'ici un an, sous peine d'une astreinte journalière de 50 €.

« Ça veut dire que j'arrête mon métier... » En apprenant la décision de la chambre civile de la cour d'appel de Caen, François Cerbonney accuse le coup. Berger à Genêts (Manche), où il élève des moutons de prés-salés dans la baie du Mont-Saint-Michel, il avait été condamné en 2017 à démonter sa bergerie, faute de quoi il devait payer une astreinte journalière.

La procédure judiciaire avait été entamée par l'association Manche Nature en 2014, estimant que le bâtiment d'environ 1 000 m² était en contradiction avec la loi Littoral.

Le procès en appel s'était tenu en mai dernier à la cour d'appel de Caen. La chambre civile de la cour d'appel se prononçait, hier, au sujet de l'astreinte. La décision est tombée : le berger a 12 mois pour démonter sa bergerie, sous peine d'une astreinte provisoire de 50 € par jour de retard, et ce pour une période de quatre mois après le délai passé.

« On va réfléchir à une solution »

Un verdict mi-figue mi-raisin pour François Cerbonney et son collectif de soutien, Bergerie à défendre (Bad). « Je n'ai pas d'autres solutions, rappelle le berger. Je fais du mouton de prés-salés en Appellation d'origine protégée (AOP) et bio, mes bêtes doivent donc aller sur les prés salés. Or, les alternatives qu'on me propose jusqu'à maintenant, c'est un terrain à Mortain (à près de 30 km de là, NDLR) et un autre à peine plus grand qu'un jardin... »

Mais pour l'avocat de François Cer-



François Cerbonney, berger à Genêts (Manche), à l'annonce de la décision de la chambre civile de la cour d'appel de Caen, hier mardi.

PHOTO : OUEST-FRANCE

bonney, M^e Arnaud Labrusse, il y a quelques motifs de satisfaction. « Ce qui est bien, c'est l'obtention d'un délai supplémentaire. Que l'astreinte infligée en première instance soit annulée. On va se donner du temps pour réfléchir à une solution, pour trouver un terrain d'entente avec Manche Nature. »

Mais l'association acceptera-t-elle une médiation ? M^e Benoist Buisson, avocat de Manche Nature, a pris acte de la décision. « Ce qui est important, c'est la confirmation de l'application de l'astreinte. Affaire à suivre, rendez-vous dans un an. »

Marie CAROF-GADEL
et Dylan DUPRAY.

La Normandie en bref

Dans un état critique après avoir été renversé à Rouen

Peu avant 22 h, lundi, un homme a été renversé par un automobiliste à Rouen.

À l'arrivée des secours, le piéton, âgé de 56 ans, était en arrêt cardiaque, rapporte Actu.fr. Réanimé, il se

trouvait dans un « état critique ».

De son côté, le conducteur, un homme de 26 ans, roulait sans permis. Il a été placé en garde à vue. Ses tests d'alcoolémie se sont avérés négatifs. Une enquête est en cours.

Frein à main oublié : une ado coincée sous une voiture

Une Anglaise de 13 ans a été percutée par un véhicule, hier mardi, à Falaise (Calvados), aux abords du château Guillaume-le-Conquérant, vers 14 h. Le conducteur avait garé sa voiture, mais oublié de mettre le frein à main.

Malgré l'intervention d'un homme

pour le retenir, la jeune fille s'est retrouvée sous le véhicule.

Une amie présente avec elle, et en état de choc, a également été transportée par le Smur et les pompiers, à l'hôpital situé juste en face.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Universitaire de Rouen tué : son agresseur au tribunal

Le procès du tueur de Mamoudou Barry s'ouvre ce mercredi devant la cour criminelle du tribunal judiciaire de Rouen. Le 19 juillet 2019, ce chercheur franco-guinéen de l'université de Rouen, âgé de 31 ans, avait été roué de coups à un arrêt de bus de Canteleu, ville voisine. Marié, père d'une fillette de 2 ans, il était décédé le lendemain des suites de ses blessures.

Damien Aktas, l'agresseur français d'origine turque, avait été interpellé trois jours plus tard, identifié sur des images de vidéosurveillance. Âgé de 32 ans, père d'un enfant, il souffre de schizophrénie paranoïde, se manifestant par une activité délirante et des

troubles de comportements agressifs. Il est mis en examen pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner avec, comme circonstance aggravante, le caractère raciste de l'agression.

La question de sa responsabilité pénale et de son discernement au moment des faits occupera une large partie des débats, durant ce procès. La juge d'instruction de Rouen, s'appuyant sur des expertises psychiatriques, a décidé que « le suspect devrait répondre de ses actes pour « coups mortels », étant « en capacité de comprendre le lien entre un acte interdit et une sanction ».

Notes politiques

Le conseiller régional Bertrand Deniaud quitte LR

Depuis le 1^{er} septembre, le conseiller régional Bertrand Deniaud ne compte plus parmi les adhérents de Les Républicains. Après 29 ans de militantisme, il a décidé de claquer la porte du parti.

Il dénonce un manque de concertation entre les militants au sein du département de l'Orne. « Depuis les dernières élections internes, à savoir 2014, il n'y a eu aucune réu-

nion. Ou alors, je n'ai jamais été invité. » Un manque de perspective aussi. Bertrand Deniaud trouve que le parti « se renferme sur lui-même, là où il faudrait s'ouvrir. On a pris une raclée à l'élection présidentielle (Valérie Pécresse n'ayant obtenu que 4,78 % des voix) et on est encore à penser qu'on a raison. En politique, c'est le peuple qui a raison, ce n'est pas l'élite ».